

PAGE : "FINANCES" année 2008

PARTIE COMMUNALE				
BUDGET PRINCIPAL	dépenses		recettes	
	prévues	réalisées	prévues	réalisées
Section de Fonctionnement	390 121 €	264 190 €	390 121 €	504 335 €
Section d'Investissement	112 368 €	32 916 €	112 368 €	126 383 €
EAU-ASSAINISSEMENT				
Section d'Exploitation	87 187 €	34 591 €	87 187 €	90 881 €
Section d'Investissement	160 203 €	24 146 €	160 203 €	175 766 €
LES QUATRES TAXES				
	TAUX		PRODUITS =	
	voté par le Conseil Municipal inchangé depuis 2005		bases d'imposition x taux voté par le C.M.	
Taxe d'habitation	8,00%		30 392 €	
Foncier bâti	9,50%		31 777 €	
Foncier non bâti	36,90%		6 716 €	
Taxe professionnelle	12,20%		107 616 €	
Prix de l'eau en 2008			abonnement = 33 E par an	
le m3 : jusqu'à 500m3 = 0,73 Eau dela tarif dégressif = 60% du tarif de base				
Prix de l'assainissement collectif			abonnement = 23 E par an	
(abonnés du Chef Lieu raccordés à la STEP) le m3 = 0,82 E				

PARTIE INTERCOMMUNALE				
S.I. ALEX-LA BALME DE THUY-DINGY ST CLAIR				
Redevance "Assainissement Autonome"				
* redevance annuelle par habitation = 20 Euros				
Redevance "Déchets-Ordures Ménagères"				
* redevance composée de deux parties				
1- une part fixe annuelle = 112 E				
applicable aux redevables de : Alex, La Balme de Thuy, Dingy ST Clair;				
comprenand : déchetterie, tri selectif, transport et incinération des ordures ménagères.				
2- une part proportionnelle annuelle =				
applicable aux redevables de : Alex, La Balme de Thuy;				
comprenand : la collecte des ordures ménagères au porte à porte				
	part fixe	part variable	total HT	total TTC/an
logement 1/2 occupants	112,00 €	29,25 €	141,25 €	149,02 €
logement 3/4 occupants	112,00 €	35,45 €	147,45 €	155,56 €
logement 5 et + occupants	112,00 €	46,54 €	158,54 €	167,26 €
meublés	112,00 €	17,74 €	129,74 €	136,88 €
résidences secondaires	112,00 €	17,74 €	129,74 €	136,88 €